



Le CPTG apporte son soutien aux expulsé·e·s de la ZAD de la Dune

Communiqué de Presse du 17 avril 2020

Sur le Triangle de Gonesse, a été élaboré dès 2011 un projet de centre commercial ludique (n'oublions pas la piste de ski) de 80 ha nommé Europacity, dans une ZAC de 280 ha devant accueillir un pôle de bureaux et accompagné d'une gare dans les champs, qui motive la création d'une ligne de métro automatique... sur 670 ha d'excellentes terres agricoles.

En Vendée, à Brétignolles-sur-Mer, les dunes et la plage de la Normandelière sont menacées par un projet de port de plaisance créé ex-nihilo. Contre toute logique environnementale, il s'agirait d'ouvrir le cordon dunaire sur soixante mètres de large et quinze mètres de profondeur afin de faire entrer l'Océan dans les terres sur plus de 600 mètres.

De juin à juillet 2019, à Gonesse, les militant.e.s du CPTG et leurs soutiens ont montré leur détermination en tentant de bloquer les « travaux préparatoires à la gare du Triangle ».

De même, le 24 septembre, alors que de nombreux recours étaient encore entre les mains de la justice, l'une des dunes de La Normandelière a été l'objet de « travaux préparatoires aux fins de mesures compensatoires. » Les pelleteuses ont commencé à détruire, trouser, creuser, saccager, éventrer cette dune et sa précieuse végétation.

En Île-de-France, les 4 et 5 octobre, à l'appel du CPTG et de ses nombreux soutiens, 2 000 personnes ont marché de Gonesse à Maignon pour obtenir l'abandon du Grand Projet Inutile et Imposé Europacity. Depuis, si ce projet a bel et bien été abandonné, aucune décision ne concerne l'abandon de la ligne 17 Nord traversant le territoire sans desservir les populations, avec sa gare dans les champs et l'urbanisation des terres agricoles. C'est pourquoi le CPTG reste fortement mobilisé.

En Vendée, au matin du 6 octobre, au pied de la dune de La Normandelière massacrée, 2500 personnes se sont réunies pour exprimer leur opposition à ce projet de port artificiel mais aussi leur tristesse, leur colère et leur solidarité. A la tombée du jour, quelques courageux se sont installés paisiblement dans le froid et sous la pluie au chevet de la dune, sur un terrain prêté par un opposant au projet. Les nouveaux résidents de la ZAD de la Dune ont obtenu l'arrêt des bulldozers.

Mais le 8 avril, en plein confinement, la ZAD de la Dune a été violemment expulsée. Aux ordres, dans la lignée de leurs saccages de Notre Dame des Landes et de toutes les autres ZAD, des gendarmes accompagnés d'hélicoptère et de drones ont extrait les occupant·e·s confiné·e·s pour les disperser dans toute la Vendée. Un groupe de « bénévoles », préparé et encadré par les services techniques municipaux, a alors eu les mains libres pour détruire, notamment par le feu, tous les biens des zadistes éloigné·e·s, sous le regard d'une petite foule regroupée sans respect de la distanciation sociale...

Le CPTG s'indigne des moyens exorbitants et coûteux déployés par la gendarmerie (pour arrêter moins de 20 zadistes !) et des procédés mis en œuvre à leur rencontre. Il dénonce fermement l'instrumentalisation par le maire d'une partie de la population, dont les méthodes extrêmes pour détruire par le feu quelques cabanes et camions aménagés évoquent de terribles échos.

Face à ce GPII d'un temps que l'on croyait révolu, le CPTG apporte son soutien aux expulsé·e·s et appelle à se mobiliser et continuer l'opposition à ce projet de port.

Contact :

Bernard Loup, président du CPTG : 06 76 90 11 62

ouiauxterresdegonesse@gmail.com

www.ouiauxterresdegonesse.fr